



| | |
|-------------------|--------------|
| Numéro de l'acte | 2019-23-ASED |
| Nature de l'acte | Délibération |
| Matière de l'acte | 9.1 |

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2019

QUESTION N°2019 -23

AFFAIRES SCOLAIRES : Classe découverte et séjour éducatif - Ecole Primaire Jules Ferry
–Avance sur Participation Communale.

RAPPORTEUR : Madame Laurence LOTTERIE

Par délibération n°2012-104 du 02 Juillet 2012, le Conseil Municipal a décidé d'allouer une participation de 90 € par participant pour une classe de neige ou un séjour linguistique. Le montant de la participation pour une classe découverte s'élève à 55 € par participant.

L'Ecole Jules FERRY a présenté son projet de séjour à en Italie, qui aura lieu du 29 avril au 03 mai 2019 et qui concerne 34 élèves et 9 adultes accompagnateurs. Ce séjour, d'un budget prévisionnel de 17 450 € est financé à hauteur de 13 580 € par l'association de l'école, l'association de parents d'élèves, les familles et les accompagnateurs. Le montant de la subvention communale pour ce séjour s'élève à 3 870 €.

Cette subvention d'un montant de 3 870€ est octroyée par anticipation, et ce afin de permettre le bon déroulement du séjour en Italie.

Afin d'alléger la contribution payée par les familles,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- 1°) de verser une subvention de 3 870€ directement à l'établissement scolaire.
- 2°) d'imputer les dépenses correspondantes à l'article 6574-212 du Budget 2019.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 12 mars 2019

Le Maire,




Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 12 MARS 2019**

Affiché le 13 Mars 2019

L'An Deux Mille Dix-neuf le douze mars à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 06 mars 2019, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST – Danièle DEBAVELAERE - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT
Roxanne PEPE ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **26 présents**
- **0 absent non excusé**
- **0 absent excusé sans pouvoir**
- **3 absents excusés avec pouvoir**

Madame Laurence LOTTERIE est nommée secrétaire de séance.